

Jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée : articuler activité professionnelle et convictions dans un engagement professionnalisé

Diane RODET¹

Cet article s'intéresse aux jeunes travailleurs et travailleuses de la production engagée, définie comme une activité de production exprimant explicitement des positions militantes. À partir de plusieurs terrains relevant de l'économie solidaire d'une part, et du cas de l'entreprise en ligne La Ruche qui dit Oui ! d'autre part, il met au jour des individus recherchant de nouvelles formes de travail et/ou d'emploi. Ceux-ci ont des profils proches et partagent le fait de vouloir articuler convictions et rémunération dans un engagement « professionnalisé ». Dès le début de leur vie professionnelle, ces travailleurs et travailleuses recherchent un travail qui ait du « sens », celui-ci passant par la défense d'une cause. Une partie de ces jeunes associe à cette revendication le rejet du salariat et la recherche d'un cadre d'emploi mêlant autonomie et flexibilité.

Commerce équitable, agriculture biologique, ou distributions de fruits et légumes par internet... la consommation engagée s'accompagne parfois de nouvelles pratiques en matière de travail, d'emploi et de vie professionnelle. La production engagée correspond au versant productif de cette consommation engagée. À travers elle, des acteurs sociaux expriment explicitement leurs positions militantes ou politiques : elle fait aujourd'hui partie des répertoires d'action de la contestation sociale (Rodet, 2013). Les

1. Maîtresse de conférences en sociologie à l'université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber. L'auteure tient à remercier vivement les organisateurs et organisatrices de la journée d'étude de l'Ires « Les jeunes, le travail et l'engagement » pour les échanges qui y ont eu lieu et pour leurs conseils.

formes de travail sur lesquelles la production engagée repose sont depuis une quinzaine d'années le plus souvent analysées sous l'angle de la précarisation qui les accompagne. Cadre fréquent de ces transformations, les associations ont connu une augmentation rapide de leurs effectifs salariés à partir des années 1990, une hausse reliée par de nombreux travaux à une baisse du recrutement au sein de la fonction publique d'État. Ces emplois permettraient une prise en charge de l'intérêt général (désigné comme « utilité sociale ») par le secteur associatif, dans des conditions précaires : sous la forme de contrats aidés, services civiques ou stages. Les emplois associatifs apparaissent ainsi comme des emplois par défaut, occupés par une population jeune qui aurait préféré trouver à s'employer dans la fonction publique, dans de meilleures conditions de travail et d'emploi (Hély, Simonet, 2008 ; Darbus, Hély, 2010 ; Cottin-Marx *et al.*, 2015).

Mais réduire la production engagée au secteur associatif ne permet pas d'en comprendre tous les enjeux. Le périmètre du monde associatif dépasse largement celui de la production engagée. De même, si une partie des emplois de cette production relève des associations, d'autres dépendent d'autres types d'organisations. Il peut s'agir d'organisations assimilées à ce qui est depuis les années 1980 désigné comme l'économie « solidaire » : un univers mal délimité comprenant des formes d'organisations diverses (associations, coopératives, mutuelles mais aussi entreprises lucratives) affirmant privilégier d'autres objectifs que le profit, tels que la lutte contre les inégalités économiques et sociales ou l'écologie (encadré). La production engagée prend également depuis peu la forme d'activités passant par internet. Dans le domaine agricole en particulier, la société La Ruche qui dit Oui !² gère une plateforme numérique permettant aux consommateurs et producteurs de se rencontrer et de contourner les grandes surfaces. Elle propose ainsi à des particuliers d'organiser chez eux la distribution de produits alimentaires, dans le but de participer à un modèle « juste et équitable » d'agriculture durable. Ces individus, dont un engagement militant est attendu, sont rémunérés sans pour autant être salariés de la plateforme.

L'analyse de ce vaste univers de la production engagée permet de distinguer une population de jeunes travailleurs et travailleuses aux statuts divers, allant de celui de stagiaire à celui de salarié en passant par le régime de micro-entrepreneur. Ces personnes partagent le fait de réaliser un travail (rémunéré, faiblement rémunéré voire pas du tout) dans le cadre d'une organisation exprimant une position militante ou politique. L'analyse des trajectoires et motivations de ces individus montre que leur situation ne saurait être décrite en toute rigueur comme relevant d'un choix par défaut.

2. Dans la suite du texte, la société La Ruche qui dit Oui ! sera aussi appelée La Ruche, avec des majuscules, pour la distinguer des ruches en tant que lieux de distribution des produits alimentaires.

Ces personnes se caractérisent par le fait de chercher à travers leur pratique professionnelle à défendre une cause et revendiquent de façon plus ou moins explicite un nouveau rapport au travail et à l'emploi – au prix de conditions d'emploi effectives dégradées.

C'est ce que s'attachera à montrer cet article en s'appuyant sur une enquête achevée concernant les nouvelles formes d'engagement au sein de l'économie solidaire (Rodet, 2013) et sur une enquête en cours auprès des salariés de La Ruche, et « responsables de ruche » lyonnais à partir d'observations ethnographiques et d'entretiens (voir *infra*, I.1). Ces personnes peuvent être qualifiées de jeunes, non pas en référence à une tranche d'âge précise et délimitée mais à un statut social particulier : cette catégorie prend sens par rapport à celle des adultes et désigne une position dans un système de relations de pouvoir socialement construites. Il s'agit également d'une expérience transitoire : la jeunesse est la période où s'opère le passage de l'école à l'emploi ainsi que de la famille d'origine à la famille à soi. Les « jeunes » enquêtés dont il sera question se caractérisent ainsi à la fois par le fait d'être en début de trajectoire professionnelle et de ne pas avoir d'enfant (ou d'avoir à peine leur premier enfant dans deux cas)³. Seules seront précisées lorsque nécessaire les quelques rares situations s'écartant de ce cadre.

Notons enfin que cet article occupe une place particulière au sein de ce numéro. Les jeunes présentés ici partagent en effet la particularité de ne pas s'engager en faveur d'autres formes de travail et/ou d'emploi au sein de collectifs dédiés, mais de s'engager par leur travail même. La thèse défendue est en effet que leur recherche d'un certain type de travail et/ou d'emploi constitue en soi une forme de mobilisation autour du travail. On présente tout d'abord les jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée en soulignant la proximité de leurs profils et de leurs trajectoires (I). Leur revendication commune d'articuler convictions et rémunération est ensuite analysée (II). Il s'agit enfin de montrer dans quelle mesure une partie de ces jeunes revendique dans un même mouvement un nouveau rapport à l'emploi, critique du modèle salarial (III).

I. Jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée, entre économie solidaire et capitalisme de plateforme

La production engagée correspond au versant productif de ce qui est désigné depuis plusieurs années comme la consommation engagée ou critique (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Pleyers, 2011) et elle rend parfois cette dernière possible. Elle désigne une manière de produire des biens et services et de les commercialiser et non un secteur délimité. Deux enquêtes

3. Merci aux organisateurs de la journée d'étude de l'Ires « Les jeunes, le travail et l'engagement » pour ce cadrage initial.

que nous avons menées ces dernières années soulignent néanmoins un certain nombre de caractéristiques communes aux acteurs sociaux qui mettent en œuvre ces pratiques. On décrira tout d'abord ces deux terrains de recherche, avant de présenter la population qui y travaille.

1.1. Deux terrains de recherche distincts

Les acteurs de la production engagée ont été analysés dans deux espaces. Le premier est celui de l'économie dite « solidaire » (encadré), secteur au sein duquel une recherche a été menée de 2008 à 2013 sur les dispositifs de qualité (labels, chartes, systèmes participatifs d'évaluation) de 12 collectifs (Rodet, 2013) ⁴. Des entretiens et des observations ont été réalisés auprès des participants à ces démarches. Le présent article s'intéressera aux résultats concernant les personnes qui y sont salariées (34).

L'univers désigné comme celui de l'économie solidaire est constitué d'une diversité de personnes aux formes d'investissement variables. Celles qui nous intéressent ici correspondent aux « membres actifs », qu'il est possible d'appeler également « producteurs engagés » (Rodet, 2013). Ces individus se caractérisent par le fait de mettre en avant la dimension contestataire de leur action, c'est-à-dire de manifester « toute forme de participation *durable* à une action collective visant la défense ou la promotion d'une cause » (Sawicki, Siméant, 2009) ⁵. Ces membres participent en outre activement à l'existence de leur réseau régional ou national. L'économie solidaire comporte également d'autres membres (aussi bien du côté des producteurs, et donc des salariés dans le cas qui nous intéresse, que du côté des consommateurs) ne partageant pas ces caractéristiques et affichant davantage leur participation à des échanges économiques et sociaux qu'une volonté de changement social. Leur participation à un réseau régional ou national est rare voire inexistante. Désignées comme de « simples adhérents ⁶ » au regard de ces dimensions, ces personnes ne contribuent pas moins à l'existence de l'économie solidaire, mais davantage comme secteur économique que comme mouvement social. Ce ne sont pas ces personnes

4. Il s'agissait des réseaux suivants : commerce et tourisme équitable : Max Havelaar, Minga, Plateforme du commerce équitable, Association pour un tourisme équitable et solidaire (Ates) ; agriculture biologique : AB, Nature et Progrès ; entreprises d'insertion : Conseil national des entreprises d'insertion (CNEI) et Conseil national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) ; circuits courts : Réseau des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) ; finance solidaire : Finansol ; échanges non marchands : réseaux des systèmes d'échanges locaux (SEL) et mouvements des réseaux d'échanges réciproques des savoirs (RERS), dit « Foresco ».

5. La dimension « active » est à entendre en rapport avec la construction d'un collectif dans le cadre d'une action contestataire et non dans l'absolu. Les autres adhérents ne sont par contraste « moins actifs » qu'en regard de cette dimension.

6. Du côté des producteurs, il s'agit de personnes dont l'action est strictement tournée vers leur activité locale et qui ne revendiquent pas d'action au-delà de cette échelle. Par exemple, un gérant de boutique équitable qui ne participe à aucun rassemblement autour du commerce équitable, et ne tient pas de discours explicitement politique.

Encadré

Économie sociale, économie solidaire, ESS... quelques précisions

« Économie sociale », « économie solidaire » et « économie sociale et solidaire » font l'objet d'acceptions diverses. Nous en reprenons ici les définitions historiques, désignant ces réalités comme des constructions sociales relativement récentes, aux contours peu stabilisés (Duverger, 2016 ; Dreyfus, 2017).

L'« économie sociale » renvoie ainsi au regroupement à partir de la fin des années 1970 des organisations dotées du statut d'association, de coopérative ou de mutuelle au sein du Comité national de liaison des activités mutualistes coopératives et associatives – auxquelles ont été rajoutées plus tardivement les fondations. Ces structures se rejoignent sur un ensemble de principes tels que la non (ou la faible) lucrativité, la liberté d'adhésion, la gestion démocratique, des administrateurs bénévoles, et la priorité de l'humain sur le capital.

La notion d'« économie solidaire » correspond quant à elle au rassemblement à partir des années 1980 dans différents collectifs d'organisations ne relevant pas nécessairement des statuts juridiques de l'économie sociale, mais partageant néanmoins plusieurs de ses grands principes. Ces organisations affirment en particulier privilégier des objectifs autres que le profit, tels que la réduction des inégalités économiques et sociales, le lien social ou l'écologie. Les entreprises d'insertion ou celles du commerce équitable en sont des exemples.

L'« économie sociale et solidaire » (ESS) correspond à la catégorie politico-administrative réunissant ces deux espaces à partir des années 1990. Ces trois appellations ont été forgées par des acteurs politiques et académiques pour désigner des organisations parfois très diverses mais partageant un dénominateur commun : celui d'affirmer produire des biens et/ou des services autrement que ne le font l'État et le secteur marchand lucratif (Rodet, 2018a). Les guillemets tout d'abord utilisés dans le texte soulignent que ces termes sont ceux choisis par les acteurs qui ont désigné ces univers en premier lieu et que l'on ne postule ici *a priori* ni l'homogénéité de cet univers (bien au contraire) ni le caractère effectivement « social » et/ou « solidaire » de ces initiatives qui reste bien évidemment à analyser empiriquement. Ces guillemets ne seront néanmoins pas repris par la suite pour éviter d'alourdir le texte.

dont il sera question ici, pour analyser les formes d'engagement autour du travail au sein de la production engagée.

Le second espace analysé dans cet article est celui de la société La Ruche qui dit Oui !, fondée en France en 2011. Comme indiqué plus haut, cette *start-up* propose à des particuliers d'organiser chez eux la distribution de produits alimentaires, par le biais d'une plateforme internet. Elle relève ainsi du « capitalisme de plateforme », mettant au travail des travailleurs indépendants *via* un site internet, moyennant une commission sur les

transactions réalisées. Désignées comme « responsables de ruche », ces personnes adoptent le plus souvent le régime de micro-entrepreneur (ex-auto-entrepreneur) et reçoivent quelques centaines d'euros par mois pour leur activité, correspondant à 8,35 % du chiffre d'affaires des producteurs (11,65 % sont versés à La Ruche pour la maintenance du site et la mise en relation). La Ruche qui dit Oui ! appartient à l'entreprise Equanum SAS, dont les capitaux sont détenus par un fonds d'investissement de la Banque postale à 23,7 % et des entrepreneurs du Web à 15,6 %. Le capital social restant (60,7%) est détenu par les trois fondateurs de La Ruche. La plateforme salarie par ailleurs une centaine de personnes en France et en Europe. Son chiffre d'affaires s'élevait à 3,2 millions d'euros en 2017 pour environ 1 200 ruches. Pour saisir le rapport au travail et à l'emploi des responsables de ruche, des observations de distributions ont été réalisées (6) ainsi que des entretiens semi-directifs approfondis auprès de responsables passés et actuels (11) et de salariés de la *start-up* (2). Il ne s'agira pas de comparer ces deux terrains aux géométries très variables (12 réseaux d'économie solidaire et une seule entreprise dans le cas de La Ruche) mais bien plutôt de mettre en commun les résultats recueillis au sein de ces deux univers pour saisir les nouveaux rapports au travail et à l'emploi se déployant autour de la production engagée.

1.2. Une population jeune, diplômée et majoritairement féminine

Les personnes rencontrées au sein de ces deux terrains partagent des profils particulièrement proches que nous allons présenter avant d'aborder leur rapport au travail et à l'emploi. Elles se caractérisent par leur jeune âge, leur niveau de diplôme élevé, le fait d'être majoritairement des femmes et de ne pas avoir d'enfant.

Au sein de l'économie solidaire, ces travailleuses et travailleurs ont été principalement approchés *via* les entretiens et observations réalisés auprès des salariés des réseaux régionaux ou nationaux, ou encore des salariés d'organisations locales (associations, boutiques). La majorité des réseaux étudiés dispose d'une équipe de plusieurs salariés⁷. La Plateforme du commerce équitable (PFCE) est ainsi coordonnée par de jeunes salariées tennaises qui s'y succèdent et servent d'interlocutrices aux organisations du commerce équitable. La PFCE compte au moment de l'enquête quatre salariés permanents et engage régulièrement des stagiaires. Le réseau des Amap-Île-de-France repose sur deux à trois salariés, sans compter le ou la stagiaire, selon les époques. Les mouvements d'économie solidaire se composent également d'autres membres actifs salariés travaillant à l'échelle

7. Seul le réseau des systèmes d'échanges locaux (SEL) n'en comporte pas, tandis que le Mouvement des réseaux d'échanges réciproques des savoirs (Foresco) n'a qu'un seul salarié au moment de l'entretien.

locale : gérants de boutiques équitables, producteurs en agriculture biologique ou encore salariés de régie de quartier... Ces membres actifs appartiennent fréquemment à plusieurs des réseaux analysés et se connaissent le plus souvent.

Les salariés de réseaux sont en grande majorité trentenaires⁸ : c'est le cas à la PFCE, mais également chez Minga (autre réseau de commerce équitable⁹), Max Havelaar, ou à l'Association pour le tourisme équitable et solidaire (Ates) et au sein du réseau des Amap-Île-de-France (Amap-IdF), pour ne donner que quelques exemples. Les salariés de structures locales présentent une plus grande diversité d'âges, mais s'apparentent fortement, lorsqu'ils sont trentenaires, à ceux des réseaux nationaux et régionaux, en termes de profil et de trajectoire.

Tous sont en effet particulièrement diplômés, souvent détenteurs d'un master. Un questionnaire passé dans le cadre de l'enquête menée de 2008 à 2013 auprès de personnes se reconnaissant comme « membres de l'économie solidaire » indiquait ainsi que parmi les personnes se déclarant salariées de leur organisation (91), 25,6 % déclaraient avoir moins de 30 ans, et 43,5 % affirmaient avoir bac +5 et plus¹⁰. Les femmes y sont surreprésentées, comme dans le monde associatif plus largement, où elles constituent 69 % des salariés (Archambault, Tchernonog, 2012). Les salariés de réseaux sont diplômés en sciences sociales, science politique, commerce et gestion, agronomie ou environnement. Ces personnes ont peu d'expérience professionnelle préalable ; le poste dans lequel elles se trouvent au moment de l'entretien est souvent leur premier véritable emploi, quand il ne s'agit pas d'un stage. Elles ont souvent eu l'occasion de séjourner ou d'effectuer une partie de leurs études à l'étranger. Dans le réseau des Amap-IdF par exemple, deux salariées coordinatrices se succèdent pendant l'enquête. Toutes deux ont une trentaine d'années. Abdia¹¹ est diplômée de l'école d'ingénieurs agronomes « AgroParisTech » et de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) où elle a réalisé un master 2 en anthropologie. Elle a précédemment travaillé à la Fadear, l'organisme de formation de la Confédération paysanne, puis pour des organisations non gouvernementales (ONG) de développement agricole. Son parcours est associatif et militant. Manon a quant à elle effectué ses études à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et effectué une année de césure au Pérou.

Les salariés d'organisations locales se caractérisent souvent, de même que les salariés de réseaux qui viennent d'être présentés, par un niveau d'études élevé (masters, grandes écoles). Salarié d'une entreprise de

8. Les âges mentionnés par la suite sont ceux des enquêtés lors de l'entretien.

9. Ou « économie équitable », selon ce collectif.

10. D'après l'Insee, parmi les 25-34 ans, les femmes sont 31 % et les hommes 26 % à avoir un niveau de diplôme supérieur à bac +2.

11. Tous les prénoms ont été modifiés par souci d'anonymat.

commerce équitable, Gabriel est par exemple diplômé de l'école Centrale de Nantes. Armance, chargée d'insertion sociale et professionnelle au sein d'une régie de quartier de proche banlieue parisienne est quant à elle titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en insertion sociale et d'un master 2 « Développement local et coopération professionnelle ». Les membres actifs des réseaux d'économie solidaire ont ainsi un fort capital culturel lié aux diplômes, conformément au lien croissant établi entre capital scolaire et militantisme (Matonti, Poupeau, 2004 ; Rimbart, Crespo, 2004). Ils sont de plus issus de familles relativement aisées : leurs parents sont fonctionnaires de catégorie A, architectes, médecins ou encore enseignants.

Deuxième terrain de recherche relevant de la production engagée, le réseau commercial de La Ruche qui dit Oui ! fonctionne grâce à des travailleurs et travailleuses relevant de deux statuts : salariés de la plateforme (une centaine) et indépendants micro-entrepreneurs (environ 800 responsables de ruche en France en 2018). Ces derniers sont les particuliers organisant les distributions hebdomadaires désignées comme ruches. Les profils de ces « responsables de ruche » s'avèrent relativement proches de ceux des jeunes de l'économie solidaire. Une étude réalisée par La Ruche en 2016 indique qu'il s'agit à 80 % de femmes, dont 70 % auraient entre 30 et 50 ans, ce qui converge avec notre terrain lyonnais ¹². Les responsables de ruche rencontrés sont tous diplômés de l'enseignement supérieur. Leur formation paraît un peu moins prestigieuse que celle des travailleurs de l'économie solidaire mais il s'agit de même globalement d'études en sciences humaines et sociales ou commerce (management et commerce, communication, sociologie, travail social, sciences de l'éducation...) et atteignant presque toujours le niveau bac +5. Ces personnes viennent également de familles relativement aisées (banquiers, militaires, indépendants...) et apparaissent d'autant plus en situation de déclassement social qu'elles n'ont bien souvent pas de contrat de travail stable ¹³. Mathilde est ainsi responsable de ruche depuis deux ans lors de l'entretien et a 29 ans. Elle cumule cette activité avec une autre de bloggeuse pour le site de La Ruche et parvient à en vivre modestement. Ayant un père ancien militaire devenu professeur des écoles et une mère sans profession, elle est elle-même diplômée d'un master 2 en sciences humaines.

On peut s'interroger quant à l'éventuelle spécificité ou non des travailleurs et travailleuses de la production engagée par rapport aux salariés du secteur associatif, dans la mesure où ces deux univers (associations, production engagée) se recoupent, sans pour autant se confondre. Les salariés

12. Neuf des onze responsables rencontrés ont 40 ans ou moins.

13. Seuls deux salariés de La Ruche ont été rencontrés, ce qui ne permet pas de tirer de conclusion, mais il est possible de faire l'hypothèse que ces derniers ont un niveau d'étude moyen plus élevé que celui des responsables de ruche (micro-entrepreneurs), ce qui explique en partie leur différence de position.

associatifs se caractérisent, tout comme ceux de la production engagée, par un niveau de diplôme plus élevé que dans le secteur lucratif. Si la proportion de femmes y est sensiblement la même, la répartition des âges semble en revanche plus éloignée. Les salariés associatifs pris globalement sont plus âgés que dans la production engagée : 18 % des salariés associatifs ont moins de 30 ans, et 30 % d'entre eux ont 50 ans et plus (Observatoire national de l'économie sociale et solidaire – CNCRESS, 2017). Enfin, les salariés associatifs se caractérisent par une surreprésentation de personnes issues de parents occupant (ou ayant occupé) un emploi dans le secteur public (Hély, 2009). Il s'agirait de plus de personnes ayant parfois elles-mêmes postulé à un emploi dans la fonction publique sans succès (Darbus, Hély, 2010)¹⁴. Ces constats participent à la thèse selon laquelle ces travailleurs et travailleuses auraient souhaité s'insérer dans la fonction publique (secteur où la reproduction sociale est particulièrement forte) mais se serait tournés vers les emplois associatifs à défaut (Hély, 2009).

Peut-on établir la même proximité entre travailleurs et travailleuses de la production engagée et secteur public ? Bien que nous ne disposions pas de données exhaustives sur l'univers mal délimité de la production engagée qui permettraient une comparaison rigoureuse sur ce point, plusieurs enquêtes qualitatives soulignent là encore une différence importante. Au sein de l'économie solidaire, les salariés rencontrés lors de l'enquête menée de 2008 à 2013 sont de véritables militants de la structure qui les emploie et cherchaient à travailler dans le secteur de l'économie solidaire dans les années précédant leur embauche (Rodet, 2018b). S'ils partagent avec les salariés de la fonction publique un « *ethos* » du service rendu (Darbus, Hély, 2010), les salariés du commerce équitable, des régies de quartier ou encore de l'agriculture biologique n'auraient pas trouvé au sein de la fonction publique le cadre nécessaire à la réalisation de leur projet : un espace leur permettant de contester différentes formes de domination sociale et de mettre en œuvre des moyens de résistance associés (Rodet, 2013). Une enquête plus récente auprès de candidats à l'emploi récemment diplômés de formations spécialisées en ESS vient confirmer ce constat : les jeunes aspirants salariés ne manifestent pas ou peu d'attraction pour la fonction publique (Rodet, 2018c), mais sont attachés au contenu et à l'objectif de leur future activité (écologie, lien social...), allant à l'encontre de l'idée que le choix de l'économie solidaire se ferait par défaut. De même, au sein de La Ruche, les enquêtés ne manifestent pas d'attrait particulier pour le secteur public dans leur choix et perspectives professionnelles et ont rarement des parents fonctionnaires (ou l'ayant été).

14. Le site Ressources solidaires recensant quasiment uniquement des offres d'emplois dans des associations (et non dans des coopératives, mutuelles ou fondations) d'après les auteurs eux-mêmes, il convient d'appliquer leurs résultats aux salariés associatifs et non de « l'économie sociale » ou encore moins de l'ESS.

Les travailleurs et travailleuses de la production engagée présentent en revanche des profils qui les rapprochent d'autres jeunes ayant différentes formes d'engagement, mis en avant par des travaux récents. Les salariés de l'économie solidaire se caractérisent par des profils proches de ceux des « consommateurs engagés » : diplômés du supérieur, étudiants, habitants de grosses agglomérations, et détenteurs de capital culturel (Delpal, Hatchuel, 2007). On retrouve par ailleurs chez ces personnes un rapport privilégié à l'international déjà relevé au sein des mouvements altermondialistes (Agrikoliansky, Sommier, 2005). Les travaux analysant ces militants soulignent l'influence qu'a eue sur eux la multiplication de séjours longs à l'étranger, la maîtrise des langues, la mobilité professionnelle croissante et notent de même un fort capital culturel. Les salariés de l'économie solidaire, mais également les responsables de ruche font également écho aux jeunes alter-activistes analysés par Pleyers (2016) dans leur exigence d'une forte cohérence entre valeurs et pratiques et leur volonté de déployer une action politique à l'échelle locale. Le fait de travailler au sein de l'économie solidaire ou de devenir responsable de ruche s'inscrit ainsi pour l'ensemble de ces personnes dans la recherche d'une conciliation entre convictions et rémunération.

II. Articuler convictions et rémunération : un engagement « professionnalisé »

Toutes ces personnes revendiquent, bien que de façon variable, la possibilité d'avoir un travail qui ait « du sens » et leur permette d'articuler convictions et rémunération. Elles défendent une cause à travers leur activité : celle de l'alimentation, de l'écologie, ou encore de la réduction des inégalités économiques et sociales. C'est ce qu'on verra dans un premier temps, avant de souligner que le cadre dans lequel exercer cette activité constitue en revanche un point de divergence : si les travailleurs et travailleuses des ruches remettent en cause le cadre salarial, ce n'est pas le cas des membres de l'économie solidaire.

II.1. Un travail qui ait « du sens »

L'arrivée des enquêtés dans l'univers de la production engagée est liée à des expériences de désillusion quant à leurs études ou précédents emplois, les conduisant à chercher une activité plus en lien avec leurs valeurs. Lorsqu'elles retracent le parcours qui a précédé leur engagement dans un réseau, ces personnes remontent parfois jusqu'à leurs études, ou jusqu'à un emploi qui a provoqué chez eux un sentiment de malaise. Leur nouvelle activité est alors présentée comme une mise en cohérence de convictions et de pratiques.

Au moment des études : choisir une voie en cohérence avec ses convictions

Les jeunes salariés de la production engagée sont nombreux à chercher dès l'enseignement supérieur à s'engager dans une voie leur permettant de concilier vie professionnelle et convictions. C'est particulièrement le cas des salariés de réseaux de l'économie solidaire. Diplômée d'un DESS de gestion et marketing, Katixa est tout d'abord salariée du réseau Amap-IdF pendant un an, avant de rejoindre une ONG écologiste comme secrétaire. Elle déclare ainsi : « J'ai toujours été très militante et je souhaitais mieux concilier vie professionnelle et engagement personnel ¹⁵. » Nicolas, 30 ans, diplômé de l'IEP de Lille, est quant à lui salarié coordinateur de l'Association pour un tourisme équitable et solidaire (Ates) et passionné de voyages. Convaincu qu'il est possible de promouvoir un tourisme plus respectueux de l'environnement et favorable au développement des destinations visitées, Nicolas participe dès la fin de ses études à l'élaboration du panorama des acteurs du tourisme durable demandé par le Secrétariat d'État au tourisme. Il occupe ensuite deux postes dans le domaine du tourisme « responsable », avant d'être embauché par l'Ates durant cinq ans. Nicolas est aujourd'hui salarié d'une autre grande organisation du même domaine.

D'autres jeunes travailleurs et travailleuses ont des parcours moins directs mais répondant de même à une exigence de mise en cohérence des valeurs et des pratiques. C'est le cas d'Olivier, 39 ans, administrateur bénévole du réseau des Amap-IdF et maraîcher. Déçu par les débouchés possibles de son BTS action commerciale, Olivier reprend des études agricoles et cherche dans ce domaine comment parvenir à une activité professionnelle qui lui convienne :

« J'ai choisi l'agriculture parce que ça m'intéressait, et en même temps (...), le peu que j'avais vu, c'était la politique agricole tout ça, ça avait l'air d'être la "mafia"... les embrouilles, les produits chimiques [sourir]... enfin ouais, ça ne m'attirait pas vraiment » (Paysan administrateur, Amap-IdF ¹⁶).

Le père d'un ami, militant à la Confédération paysanne, lui présente un agriculteur néorural, également engagé au sein de ce syndicat. Cette rencontre marque le début de l'engagement d'Olivier dans les Amap d'abord comme agriculteur puis également comme administrateur très impliqué.

Des profils comparables se retrouvent parmi les responsables de ruche. Les plus jeunes évoquent leur temps de formation comme une période de recherche et de doute, débouchant sur des études qui ne correspondent finalement pas à ce qui les intéresse vraiment. Nina, 29 ans, se forme aux sciences de l'éducation et valide un master en ressources humaines, pour

15. Enquêtee rencontrée lors de plusieurs observations, entretien dans le mensuel *Alternatives économiques*.

16. Paysan administrateur rencontré lors de l'observation participante au réseau, entretien vidéo disponible en ligne.

s'orienter vers la formation des adultes. Ses premiers stages et emplois lui font néanmoins découvrir un univers éloigné de ce à quoi elle s'attendait :

« Je me suis rendu compte que la formation c'était beaucoup de pape-
rasse, beaucoup d'administratif, et donc j'avais totalement perdu la raison
pour laquelle j'avais fait des études. (...) Je me suis dit : "Si RH, c'est ça, je
ne veux pas continuer !" (...) À ce moment-là, j'ai cherché du boulot qui
ne soit plus dans la formation... et donc j'ai plus cherché quelque chose
en lien avec la gestion de projet dans l'environnement. (...) Malheureuse-
ment, en France (...), ça passe par le volet études en environnement, donc
comme je n'avais pas le diplôme de l'environnement, ça ne passait pas. »

Nina trouve finalement assez vite un poste de salariée dans un espace de *co-working* qu'elle cumule avec une activité de responsable de ruche et une autre de bénévole en jardin partagé. Pour d'autres travailleurs et travailleuses, l'entrée dans l'univers de la production engagée arrive parfois un peu plus tard dans la trajectoire.

Une bifurcation professionnelle pour trouver du sens

Deux situations correspondent à une arrivée un peu plus tardive (c'est-à-dire non directement après les études) dans la production engagée. Certaines personnes connaissent une expérience malheureuse dans un véritable premier emploi et décident d'en changer, d'autres vivent une période de difficultés professionnelles dont ils se saisissent comme d'une opportunité pour changer de direction.

De nombreux membres actifs de l'économie solidaire associent en effet leur entrée dans ce secteur à un épisode décevant de leur vie professionnelle. Certains disent ne pas s'être « reconnus » dans leur premier emploi, ne pas s'y « sentir ». La nouvelle activité est présentée à l'inverse comme plus cohérente avec leur identité subjective. Les enquêtés sont nombreux à dire se « reconnaître » dans leur nouvelle occupation. L'expérience évoquée comme préalable à l'engagement dans l'économie solidaire s'apparente parfois à une véritable « rupture biographique ». Entendue au sens de Voegtli, la notion renvoie à un « point de bifurcation dans la carrière d'un acteur social et qui, de manière plus ou moins totale et plus ou moins institutionnalisée, constitue un moment décisif, révélé par un incident, dans la conception de soi » (Voegtli, 2004:148). Victor, gérant d'une boutique de commerce équitable et biologique, commence ainsi sa carrière dans la recherche agroalimentaire, en boulangerie. Les pratiques qu'il observe ou doit parfois exécuter lui posent des problèmes qu'il qualifie d'« éthiques ». Il quitte alors cet emploi et crée sa propre entreprise d'import et de vente de produits équitables.

À La Ruche, les micro-entrepreneurs responsables de ruche font état d'expériences de questionnements comparables entre la fin des études et le

début de leur vie professionnelle. C'est le cas de Violaine, tout juste 30 ans, qui dit avoir toujours voulu « aider les gens » et avoir tâtonné pour trouver ce à quoi correspondait ce désir. Elle devient médiatrice sociale, tout en espérant trouver un poste de médiatrice familiale, en vain. Elle se met donc à mi-temps afin de trouver une activité qui lui convienne mieux :

« Je m'étais mise dans une voie un peu généraliste de psychologie. En fait, il s'est avéré que ce n'est pas du tout ce point de vue-là qui... Parce que j'ai toujours voulu aider les gens, depuis toute petite, et je me suis dit, quand j'ai fait un stage, je me suis rendu compte que ce n'était pas ça... » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse et salariée à mi-temps).

La Ruche lui apparaît comme une façon de poursuivre cet objectif dans un secteur différent :

« On permet aux gens d'avoir accès à une meilleure alimentation, et pouvoir échanger avec les producteurs lors d'une rencontre... Par exemple, des citadins, ils ne vont pas se rendre à la ferme, et par le biais de La Ruche, ils peuvent échanger avec des producteurs, des agriculteurs, ils peuvent peut-être se rendre sur une exploitation lorsqu'il y a une visite. Du coup, tout ça permet de mettre les gens en lien. Je suis médiatrice, donc j'aime bien mettre les gens en lien ! » (*ibid.*).

Un peu plus souvent que pour les membres de l'économie solidaire, c'est au moment d'une recherche d'emploi difficile que les responsables de ruche expriment un désir de reconversion. Parmi les 11 responsables rencontrés, neuf étaient soit au chômage soit dans une situation précaire (cumul d'emplois faiblement rémunérateurs, emploi insatisfaisant) au moment de débiter cette activité. Cette période apparaît comme le moment opportun pour laisser libre cours à un souhait de bifurcation. Ces enquêtés soulignent le fait qu'ils cherchaient un travail qui ait « plus de sens » quand ils ont découvert La Ruche. Fabien par exemple, trentenaire, étudie le journalisme et la communication. Ses deux premiers emplois débouchent sur plus d'une année de chômage, à la suite de laquelle il décide de se mettre à son compte. Un documentaire sur l'ESS lui donne envie de mettre ses compétences au service d'associations ou d'ONG mais sans qu'il n'y parvienne. La découverte des ruches lui offre la possibilité d'exercer une activité ayant le sens qu'il recherchait :

« Quand j'ai connu La Ruche qui dit Oui !, une des raisons qui a expliqué ce choix et mon intérêt, c'est que je me suis dit que c'était une activité qui à nouveau pouvait faire sens pour moi. C'est ça qui m'a plu dans cette initiative. C'est-à-dire que ça me permettait d'être un peu utile aux autres » (responsable de ruche, micro-entrepreneur).

Marine a également cherché longtemps sa voie. Inscrite au sortir du bac dans une école pour devenir technico-commerciale en végétaux

d'ornements, elle fait un stage en jardinerie et en ressort très déçue. Elle opte alors pour des études de science politique, puis travaille comme indépendante pour une entreprise qui renouvelle son contrat plusieurs années. Lorsque ce partenariat s'arrête, elle s'interroge à nouveau sur ce qui l'intéresse vraiment :

« J'ai attendu d'avoir 34 ans pour savoir ce que je voulais faire, pour trouver ma voie. Les plantes, oui, mais bio. Ça me passionne tellement que je peux lire des heures là-dessus, je peux en parler pendant des heures. Des projets là-dessus, tout le temps, toute la journée, c'est une passion. Je sais enfin. Et puis surtout, j'avais besoin de quelque chose qui ait du sens. Et ça, ça a du sens. (...) Pour moi, avoir une ruche bio, c'est un vrai sens politique » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse).

Si les responsables de ruche évoquent plus souvent que les salariés de l'économie solidaire une période de précarité ou de chômage précédant leur entrée à La Ruche, il ne s'agit pas pour autant d'une entrée par défaut. Dix sur les 11 responsables rencontrés témoignent d'un véritable intérêt pour l'agriculture et/ou l'alimentation, et les pratiques d'éducation populaire¹⁷. Celles et ceux ayant connu une période d'instabilité professionnelle s'en sont ainsi saisi comme d'une opportunité pour entreprendre un travail plus satisfaisant que le précédent. Que ce soit au moment des études ou du début de leur vie professionnelle, les travailleurs et travailleuses de la production engagée cherchent à concilier activité rémunérée et recherche de sens, à articuler convictions et rémunération. Le sens recherché est trouvé dans la défense d'une cause.

II.2. La défense d'une cause au sein de l'activité professionnelle

Les jeunes qui œuvrent dans cet univers sont intrinsèquement motivés par leur activité, qui leur apparaît comme le moyen de défendre une cause. Au sein de l'économie solidaire, les salariés de réseaux sont de véritables militants des mouvements qui les emploient. La frontière entre militants-bénévoles et salariés y est en effet largement poreuse. Manon, salariée des Amap, de même que ses trois collègues et qu'une personne l'ayant précédée, étaient bénévoles du réseau avant d'y être embauchées. À une question portant sur ce que défend le réseau, Manon répond en présentant d'abord « la position des salariés » :

« Q : C'est pour défendre quoi ?

R : Pour défendre l'installation en Île-de-France. Oui... L'installation de paysans bio en Île-de-France. Mais en même temps je sais que quand je dis ça... Ça porte la position des salariés » (Amap-IdF, salariée).

17. Le 11^e détonne également par son âge : à plus de 60 ans et suite à la faillite de sa PME, Luc s'est laissé convaincre par sa fille, militante écologiste, d'ouvrir une ruche, comme il aurait ouvert n'importe quel autre commerce.

Parmi les salariés d'organisations locales, les membres actifs affirment de même porter des revendications politiques, bien que le terme fasse l'objet d'une grande prudence, liée à la peur d'être assimilé à ce qui est désigné comme la politique « partisane » : les collectifs étudiés n'affichent pas d'affiliation à un parti politique et rejettent même le plus souvent l'éventualité d'une telle appartenance. Gérante d'une boutique de commerce équitable, Sandrine précise l'idée, répétée par l'ensemble des membres du réseau Minga (salariés du réseau ou de boutiques membres, adhérents...) que celui-ci serait une organisation « professionnelle et politique » :

« Le collectif, c'est une affaire de citoyenneté, de politique. (...) Ce n'est pas une politique partisane. Ce n'est pas quelque chose qui doit nous engager à adhérer ou créer des partenariats avec telle branche politique, ou telle autre. Nous, ce qui nous intéressait, c'était de partager (...) des problématiques, des enjeux, des intérêts. Avec les mêmes types d'organisations » (gérante d'une entreprise membre du réseau d'économie équitable Minga).

Au sein de La Ruche, où la dimension politique de l'action est moins explicitement énoncée, la cause défendue par les responsables renvoie avant tout à l'écologie et/ou l'alimentation. Nina, 30 ans, désigne son rôle à la ruche comme étant une « mission » :

« Q : Ce n'est pas un travail... c'est un loisir ?

R : C'est une "mission". Pour moi, c'est un peu comme être engagée dans une association qui fait du bénévolat. (...) C'était la grande mode de regarder le film *Demain*, tout le monde est sorti de là en disant : "Qu'est-ce que je peux faire ?" Moi, j'ai dit : "Moi, je fais déjà". Je vulgarise la production locale, la consommation locale, le travail local, parce que je sais que, en achetant les légumes chez Nico, Nico il a 23 ans, il pourra acheter un nouveau tracteur. (...) Pour moi, c'est juste concrètement m'engager dans une chose à laquelle je crois » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse).

Clément, 33 ans, vient d'une famille d'agriculteurs et a lui-même un bac agricole. Cumulant plusieurs activités (musicien, producteur de pâtes fraîches...), il explique que si elle lui assure un complément de revenus, l'ouverture d'une ruche lui permet d'avoir de bons produits en ville et d'en faire profiter les autres. Il ajoute :

« Une des raisons pour lesquelles j'en suis venu à La Ruche, mais c'est une raison politique aussi... moi, je suis un petit peu consterné devant le gaspillage alimentaire et je puis je voulais... c'est aussi une façon d'échapper au système (...). Court-circuiter le système, c'est quelque chose qui me plaît bien. »

Bien que les ruches assurent de véritables compléments de revenus à leurs organisateurs et organisatrices, on aurait ainsi tort de ne souligner que cette motivation pour comprendre le succès de cette activité. Les

responsables n'ont en effet pas choisi cette activité au hasard. Deux éléments en attestent : d'une part, aucun n'a essayé une autre activité rémunératrice reposant sur une plateforme numérique (AirBnB, vente de produits faits main, livraisons à vélo...). D'autre part, les responsables ont pour la quasi-totalité d'entre eux un rapport étroit avec l'agriculture ou l'environnement les ayant amenés à choisir ce type d'activité plutôt qu'une autre. C'est le cas de neuf des responsables de ruche rencontrés sur 11 : l'un avait un oncle producteur de fruits et déplore aujourd'hui l'industrialisation de la production, deux autres ont grandi à la campagne et ne comprennent pas qu'il soit si difficile de trouver des produits frais en ville, une autre encore se passionne pour les plantes depuis toujours... Nombre d'entre eux ont également, en dehors de leur ruche, d'autres pratiques de consommation engagée : jardins partagés, lombricompost, réduction des déchets, fabrication de leurs propres cosmétiques...

Travailleurs et travailleuses de l'économie solidaire et de La Ruche présentent ainsi d'importantes ressemblances. L'ampleur que prend leur engagement varie cependant. Au sein des réseaux de l'économie solidaire, les causes défendues par les travailleurs et travailleuses sont diverses : il peut s'agir de l'environnement (agriculture bio, Amap), de la lutte contre l'omniprésence de l'argent (SEL), de la défense d'une certaine conception de l'éducation et des savoirs (RERS), ou encore, de façon très partagée, de la réduction des inégalités économiques et sociales (tourisme et commerce équitable, insertion par l'activité économique, finance solidaire...). Bien que chaque réseau défende une cause spécifique, certains objectifs se diffusent de l'un à l'autre. Les collectifs observés tendent à des degrés divers à devenir à la fois solidaires avec les plus démunis (ou « équitables »), écologiques (ou « bio ») et attentifs à la diffusion des savoirs (« éducation populaire »). Les produits issus du commerce équitable sont par exemple de plus en plus fréquemment labellisés « bio ». Les individus qui travaillent dans l'économie solidaire cumulent de plus différentes pratiques militantes : être membre d'une Amap, mais également d'Attac et/ou d'un parti politique. L'engagement des responsables de ruche est en revanche plus spécifiquement dirigé vers l'environnement et une alimentation jugée de meilleure qualité que celle issue de l'industrie. Ces différences sont à relier à des rapports distincts à la politique.

II.3. Différents rapports à la politique pour un même engagement professionnalisé

Salariés de l'économie solidaire et responsables de ruche n'ont pas le même investissement politique plus largement. Les membres actifs de l'économie solidaire ont d'autres engagements politiques ou militants que celui qu'ils ont dans ce secteur. Leurs récits confirment notamment les

liens entre l'institutionnalisation de l'économie solidaire et le parti Verts mis en lumière par Darbus (2009). Salarié du réseau d'économie équitable Minga depuis dix ans, Martin évoque ainsi son début de vie professionnelle comme documentaliste chez les Verts et ajoute « [venir] d'une famille communiste ». Loïc (Minga) précise que ses grands-parents étaient ouvriers. Détenteurs d'un fort capital culturel, les salariés qui élaborent et promeuvent les dispositifs de qualité ne sont pas arrivés dans ce premier véritable emploi au gré de leurs expériences professionnelles, mais cherchaient à s'insérer dans un milieu militant.

Lors des entretiens, les membres actifs de l'économie solidaire abordent spontanément des questions politiques autres que celles directement liées à leur activité. C'est le cas de Marc, bénévole très investi dans une Amap, qui développe une réflexion plus large sur le partage du pouvoir de décision :

« La norme ne peut pas être constamment, dans tous les domaines de l'activité, fixée par ceux qui détiennent les 80 ou 90 % du marché correspondant. Ce n'est pas possible. Pour moi, c'est vraiment le truc principal. C'est de dire, non, ce n'est pas le gros producteur de la Beauce machin qui va imposer (...). Dans un système démocratique, on ne peut pas autoriser qu'il n'y ait qu'un seul mode de pensée, une pensée unique... ».

À La Ruche en revanche, les enquêtés affirment moins souvent la dimension politique de leur activité et se montrent plus distants vis-à-vis de la politique institutionnalisée. Ces enquêtés ont plus de mal à se situer politiquement que celles et ceux de l'économie solidaire, comme l'explique ici Christel, qui n'est ni engagée dans un parti, ni dans un syndicat :

« Moi, en politique, honnêtement je trouve que c'est tellement blanc bonnet et bonnet blanc, on ne sait plus sur quel pied danser, donc je suis un peu déçue. (...) Je me bats à une échelle un peu plus proche de moi, c'est-à-dire des actions au niveau des écoles pour les enfants, là il y a des pétitions qui circulent, parce qu'ils veulent nous en mettre 35 [enfants par classe], donc je me bats à ce niveau-là » (responsable de ruche, en association, salariée par ailleurs).

Son activité à La Ruche correspond ainsi pour elle à une action avant tout locale :

« L'éducation de mes enfants, le soutien aux producteurs, rencontrer du monde et manger bien, c'est vraiment les quatre moteurs du fonctionnement de cette ruche pour nous. »

Au sein des ruches, l'engagement pour l'écologie et/ou l'alimentation apparaît ainsi davantage comme une première forme de mobilisation que comme le prolongement d'engagements antérieurs (Rodet, 2019, à paraître). Le mot même de « militant » fait souvent peur à ces enquêtés, qui lui préfèrent le terme d'« engagé ». La quasi-totalité des responsables de

ruche rencontrés est à la fois très impliquée dans l'action locale, et distante vis-à-vis de la politique institutionnelle.

La production engagée de façon plus générale permet ainsi à ces jeunes de défendre une cause tout en touchant un certain revenu (toutefois loin d'assurer un niveau de vie suffisant, pour ce qui est des responsables de ruche en particulier), dans une forme d'engagement « professionnalisé » (Rodet, 2018b). Celui-ci concerne des personnes ayant connu une expérience de désillusion au moment des études ou en début de vie active et cherchant un emploi leur permettant de concilier rémunération et convictions. Le bénévolat constitue souvent une étape stratégique dans cette quête. Lorsque celle-ci débouche sur un emploi, l'engagement de ces individus s'inscrit donc tout à la fois dans une activité professionnelle et dans un réseau formalisé. Il s'accompagne d'un investissement émotionnel important et se déroule sur un temps long¹⁸. Si cette forme d'engagement se rapproche de l'engagement militant de membres actifs partisans ou syndicaux (du fait de son inscription dans un collectif et de sa durée), elle s'en distingue par son intégration dans un emploi. Elle se différencie également de l'engagement distancié des simples adhérents (à une Amap, à une association ou à une ruche...), dont la participation consiste avant tout en l'activité qu'ils y réalisent pour elle-même et renvoie de façon secondaire, ou moins explicite, à un but de changement social global. Ces adhérents se trouvent presque exclusivement impliqués au niveau local et ne participent que très peu ou pas du tout à la création d'un réseau dépassant cette échelle. À l'inverse, les individus dont l'engagement est professionnalisé affirment leur participation à une cause dépassant le niveau local ; ce qui se traduit par des pratiques collectives telles que la participation à un groupe de travail national (pour la reformulation de la charte nationale des Amap par exemple), la présence aux assemblées générales de réseau régional ou national, ou encore, dans le cas des responsables de ruche, la participation au groupe Facebook des responsables de ruche et le suivi par internet de l'actualité de collectifs traitant d'alimentation et d'agriculture.

Les jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée présentent des caractéristiques sociodémographiques proches ainsi que certaines différences, en particulier concernant leur rapport à la politique. Mais les personnes rencontrées à La Ruhe se distinguent plus globalement des membres actifs de l'économie solidaire par le fait que leur redéfinition du travail ne s'arrête pas à la volonté d'articuler convictions et rémunération. Ces personnes portent en effet également la revendication d'un autre cadre d'emploi que celui proposé par le salariat traditionnel.

18. Ce qui n'est pas incompatible avec le *turn-over* constaté dans les structures considérées. Les enquêtés poursuivent leur engagement dans divers collectifs et sous différentes formes : bénévolat, salariat, indépendance...

III. La revendication d'un nouveau cadre d'emploi

Seuls les travailleurs de la production engagée rencontrés à La Ruche manifestent véritablement le souhait de trouver un cadre d'emploi autre que celui proposé par la forme classique du salariat (contrairement aux personnes rencontrées dans l'économie solidaire) : un lien de subordination envers un employeur matérialisé par un contrat et donnant lieu à une rémunération ainsi qu'à des droits sociaux. Cette revendication d'un nouveau cadre d'emploi porte principalement sur deux aspects : le rejet de la hiérarchie et la flexibilité de l'emploi du temps. Ces personnes choisissent des activités leur permettant de répondre à ces aspirations et ayant pour contrepartie, le plus souvent, des conditions d'emploi dégradées. Seul le soutien des proches permet par conséquent de leur assurer un niveau de vie suffisant.

III.1. Rejet de la hiérarchie et revendication d'autonomie

Les responsables de ruche mais également les salariés de La Ruche rencontrés affirment accorder une très grande importance à leur autonomie dans le travail. Ces individus disent apprécier la possibilité de prendre des décisions eux-mêmes pour leur activité. Fabien, responsable de ruche depuis huit mois, désigne cela comme un « trait de caractère » :

« Je suis quelqu'un qui a un caractère indépendant.

Q : C'est quoi un caractère indépendant ?

R : Ou autonome, je ne sais pas, et qui aime agir aussi un peu de façon autonome ou avoir la possibilité d'agir de manière autonome. C'est l'une des choses que j'avais appréciée (...) quand j'ai été journaliste, cette autonomie qui m'était offerte alors que j'étais jeune et que j'avais juste mon diplôme en poche, et que j'avais perdue lorsque (...) j'ai commencé à travailler dans des entreprises classiques avec une hiérarchie définie, etc., un manager, un top 2, un n2, n3, etc. » (responsable de ruche, micro-entrepreneur).

Christel, 40 ans, qui occupe un poste salarié par ailleurs, insiste également sur cette dimension :

« On me propose de faire la même chose comme salariée, non.

Q : Pourquoi ?

R : Parce que c'est ma ruche, je suis autoentrepreneur et j'ai droit de vie et de mort sur les gens avec qui je travaille et sur le fonctionnement. Être salariée, ça veut dire que j'ai quelqu'un au-dessus de moi, une hiérarchie, j'ai un cadre et je ne suis plus libre des décisions que je veux prendre » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse en association, salariée à plein temps par ailleurs).

Les salariés de l'entreprise rencontrés expriment de même un rejet de la hiérarchie. Tous deux envisagent au moment de l'entretien de quitter leur poste pour un emploi indépendant, ce qu'ils ont en effet entrepris depuis. Amélie, 25 ans, en poste pour la première fois au sein de la *start-up*, affirme que si son supérieur actuel lui indiquait qu'elle n'avait « pas rempli ses objectifs », elle quitterait tout de suite l'entreprise. La jeune femme souhaite créer un jour sa propre entreprise :

« À force de voir... les structures de boîtes, à force de voir les hiérarchies, les équipes, le nombre de personnes... en fait, je me disais même, même moi par rapport à mon *ego*, je n'ai pas envie d'être un numéro 13 513 qui doit travailler dans ce cadre-là et surtout ne pas dépasser de ce cadre-là. Moi, j'avais envie d'innover, d'imaginer une place pour faire des choses, quoi » (salariée de La Ruche en CDI).

Sa socialisation familiale n'est pas étrangère à ces réflexions :

« J'ai quand même gardé cette fibre commerciale et entrepreneuriale qui est l'essence même de ma famille... Toute ma famille est entrepreneur de tous les côtés (...), donc c'est quelque chose qu'ils comprennent... »

Vincent, 30 ans, également salarié de La Ruche, se lance quant à lui peu après l'entretien dans une activité de conseil indépendant au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi. Ce désir répandu d'autonomie ne correspond néanmoins pas toujours à un souhait d'indépendance au sens statutaire du terme. Pour plusieurs des personnes rencontrées, le rejet du salariat exprimé correspond avant tout au souhait de disposer d'un temps de travail plus flexible, et souvent, plus réduit.

III.2. Flexibilité du temps de travail

Les responsables de ruche lyonnais mentionnent tous la flexibilité que La Ruche offre en termes d'emploi du temps. La plupart d'entre eux cumulent plusieurs activités, rémunérées ou non. Plusieurs insistent sur l'importance qu'ils accordent à leur vie privée et à leurs loisirs. Mathilde, 29 ans, s'occupe d'une ruche depuis un peu plus de deux ans au moment de l'enquête. Il s'agit d'une des plus importantes en termes de chiffres d'affaires en région lyonnaise, ce qui lui permet, en cumulant avec une activité de rédactrice de blog à La Ruche, d'obtenir l'équivalent d'un Smic net mensuel. Elle présente la question du temps de travail comme centrale dans son organisation actuelle :

« C'est un choix que je fais parce que je suis dans une logique de temps libéré, je n'ai pas envie actuellement de travailler à temps plein, d'être employée à temps plein par une entreprise. J'ai des activités à côté, militantes, des engagements associatifs, des choses auxquelles j'ai envie de consacrer du temps, j'ai envie d'avoir du temps pour lire, avoir du temps pour avoir

une vie sociale. C'est vraiment un choix de vie qui fait que je suis sur un statut précaire, mais qui me convient pour le moment » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse).

Au moment de l'enquête, elle postule néanmoins pour un CDI de 35 heures comme salariée à La Ruche et le justifie par la difficulté qu'elle éprouve malgré tout à être précaire et à organiser entièrement seule son temps. L'idéal serait ainsi d'obtenir un emploi salarié à mi-temps, pour cumuler sécurité de l'emploi, cadre temporel structurant et temps libre :

« Que ce soit la ruche ou les articles que j'écris pour le blog, je n'ai pas de cadre, c'est moi qui dois imposer mon cadre. Le militantisme, c'est pareil : si je ne vais pas à la réunion machin, personne ne va me dire : "Tu n'étais pas là". C'est vrai que je dois tout le temps m'autogérer, c'est super dur. (...) J'ai besoin peut-être à un moment d'avoir un peu plus de cadre pour me motiver à faire davantage de choses, dans le sens où j'ai envie de le faire : donc oui, je pense que j'essaierai peut-être de trouver une autre activité salariée, mais c'est super dur. Dans l'idéal ce serait de trouver un mi-temps, mais c'est super dur de trouver un mi-temps dans mon domaine, dans ce qui m'intéresse. Les structures recrutent difficilement, c'est du CAE ¹⁹, du service civique, c'est tout ça. »

Violaine, 30 ans, met de même en avant le temps libre dont elle souhaite disposer :

« Je ne cherche pas un boulot où je gagne de l'argent, je suis plus là pour profiter de la vie et en même temps aider les gens. (...) Je ne suis pas quelqu'un qui veut donner ma vie pour mon travail. (...) Mon équilibre, ça peut être le sport, ça peut être voir les amis, ça va être profiter de la famille, profiter de mon amie, et en même temps du coup c'est La Ruche, parce que La Ruche me prend du temps. Comme on disait, c'est une sorte de travail (...) : je ne peux pas dire que je suis bénévole à La Ruche, mais je le perçois aussi comme plus quelque chose qui me plaît, qui me passionne, plus qu'un travail. »

Aucun responsable de ruche n'est cependant en mesure de vivre uniquement de l'activité liée à la plateforme. L'entreprise se défend quoi qu'il en soit de proposer un travail et insiste lors des entretiens de sélection des responsables sur le fait qu'il s'agit d'une activité militante associée à un complément de revenu. D'autres sources de rémunération et de sécurité sont donc nécessaires.

III.3. Conditions matérielles de possibilité de ces situations

Différentes configurations permettent à ces travailleuses et travailleurs de s'assurer un revenu et une sécurité en l'absence de protection sociale

19. Contrat d'accompagnement dans l'emploi.

attachée à leur statut. Le fragile équilibre dans lequel tous se situent repose sur la combinaison de plusieurs activités et du soutien de leurs proches : parents pour les plus jeunes, ou conjoints détenteurs d'un poste stable et rémunérateur. Si ces jeunes peuvent se permettre d'affirmer ne pas être responsables de ruche « pour l'argent » ou ne pas chercher à en gagner de façon générale, c'est bien parce que tous disposent d'une manière ou d'une autre d'une autre source de revenu ou au moins de sécurité en cas de grande difficulté. Violaine l'explique ainsi :

« Je n'ai jamais été attirée par l'argent, pourtant je viens d'une famille aisée ; je n'ai jamais eu de soucis financiers, on était plutôt à l'aise, mais... Du coup, c'est peut-être aussi parce que je n'ai jamais eu trop de contraintes financières que ça ne m'inquiète pas forcément, parce que je sais que j'ai toujours une aide qui peut être là, si jamais j'ai un souci : j'ai ma mère qui est [à côté], donc je sais que j'aurai toujours une aide. Je n'en profite pas, mais je sais que j'ai toujours ce support » (responsable de ruche, micro-entrepreneuse et salariée à temps partiel).

De même, en cas de maladie ou de maternité, des solutions informelles sont trouvées grâce à la mobilisation de proches remplaçant les responsables. Lorsque Marine s'absente le temps de la maternité, celle-ci continue de gérer la ruche par internet, tout en étant remplacée par son maraîcher pour les distributions, moyennant rémunération.

La Ruche étant encore un réseau récent, certains des jeunes responsables n'ont tout simplement pas encore réfléchi à ces difficultés potentielles. Violaine l'avoue simplement :

« Je peux trouver une solution pour une semaine, mais imaginons que j'aie une grave maladie, que je me fasse opérer, que j'en aie pour un mois et demi, c'est une grosse question : qu'est-ce qu'il se passe s'il y en a un qui s'absente pour longtemps ? »

Certains responsables de ruche font également le choix de mobiliser des bénévoles lorsque nécessaire, reproduisant ainsi des formes de travail associatif invisible et indispensables au maintien de cette économie. Il convient de souligner enfin que l'instabilité liée à cette activité et le temps important qu'elle demande au regard de sa rémunération semblent peu compatibles avec une vie de famille. Parmi les responsables rencontrés en âge d'avoir de jeunes enfants (9 sur 11), trois seulement sont dans cette situation. Christel a des enfants de près d'une dizaine d'années, et son mari et elle sont salariés à temps plein par ailleurs. Lucie et Franck ont quant à eux un fils de 3 ans et demi qu'ils gardent à tour de rôle. Deux autres enquêtées ont cessé leur activité de responsable peu après la naissance de leur premier enfant.

La jeunesse de l'entreprise ne permet pas encore d'avoir le recul suffisant à l'analyse des carrières des responsables de ruche sur la durée, mais l'enquête réalisée depuis 2016 indique pourtant un *turn-over* important. Trois des neuf interrogés entre 2016 et 2017 ont ainsi déjà cessé leur activité, après une durée de deux à quatre ans. Les enquêtés ne présentent pas leur activité comme pérenne. Pour ces personnes actuellement précaires, faute de trouver un emploi qui satisfasse l'ensemble de leurs critères, le rêve à moyen/long terme prend bien souvent la forme d'une coopérative, organisation concrète à leurs yeux la plus proche de l'idéal. Mathilde souhaiterait « monter une coopérative », une société coopérative et participative (Scop), telle que le bar dans lequel s'effectue l'entretien où tous sont « salariés collaborateurs, on se partage les tâches, il n'y a pas une personne qui fait le ménage, une personne qui fait la cuisine, une personne qui fait le bar, on est polyvalent, on tourne, cette logique de travail libéré, on est aussi actionnaire de notre entreprise ». Violaine se voit « dans les cinq ans à venir, tenir une épicerie » sur le modèle d'une entreprise lyonnaise bien connue, ayant le statut de société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Fabien, qui déclarait vouloir « [s]'intégrer un jour pleinement dans le domaine de l'agro-alimentaire et créer un jour [sa] propre épicerie » qui lui permettrait de « ne faire que du local », est devenu deux ans plus tard cogérant d'un magasin de produits biologiques franchisés. La position de responsable de ruche comme micro-entrepreneur n'est en aucun cas un idéal mais correspond à l'option la plus immédiatement disponible et la plus proche de la forme de travail à laquelle ils aspirent. Cette solution n'est cependant rendue possible que par son aspect transitoire (jeune âge des enquêtés, absence de charge de famille) et grâce au soutien accordé par les proches.

Conclusion

L'univers de la production engagée attire ainsi de jeunes travailleuses et travailleurs recherchant de nouvelles formes de travail et d'emploi. Cette population est difficile à comptabiliser en raison des frontières floues de ce domaine. Une analyse qualitative à partir d'observations répétées et d'entretiens semi-directifs approfondis au sein de l'économie solidaire et du réseau La Ruche qui dit Oui ! permet néanmoins de mettre au jour le fait qu'il s'agit d'individus aux profils et trajectoires proches. Fortement diplômées et issues de formations en sciences humaines, commerce et/ou environnement, ces personnes sont majoritairement des femmes et sont issues de milieux relativement favorisés. Elles partagent le fait de chercher à concilier convictions et activité rémunérée, et cela au prix de conditions d'emploi particulièrement dégradées. Ce souhait émerge dans certains cas dès les études supérieures, dans d'autres, au moment d'une première expérience d'emploi jugée décevante. Pour les jeunes rencontrés au sein de La Ruche

qui dit Oui ! plus particulièrement, c'est plus souvent une période de chômage qui apparaît comme l'opportunité de laisser libre cours à la revendication d'un travail plus en accord avec ses centres d'intérêt ou convictions. La nouvelle activité entreprise (au sein de l'économie solidaire ou comme responsable de ruche) permet alors de toucher une certaine rémunération tout en trouvant plus de « sens » grâce à la défense d'une cause. Il s'agit au sein de l'économie solidaire de la réduction des inégalités économiques et sociales, de l'écologie ou encore de la promotion des liens sociaux, et ces causes sont le plus souvent transversales aux différents collectifs. Les responsables de ruche paraissent en revanche plus spécialisés dans leur action en faveur de l'alimentation et de l'environnement et moins souvent positionnés sur d'autres enjeux politiques. Si tous sont issus de familles relativement aisées, des différences de socialisation politique entre travailleurs de l'économie solidaire et responsables de ruche semblent pouvoir expliquer ces divergences. La séparation entre ces deux populations (salariés de l'économie solidaire, responsables de ruche) s'apparente cependant moins à une frontière nette qu'à un continuum allant de militants multi-positionnés pour les plus actifs de l'économie solidaire, à des gérants de distribution alimentaire cherchant avant tout un complément de revenu, pour les moins engagés des responsables de ruche. Entre les deux se situent des personnes ayant côtoyé les deux espaces, telles que Mathilde, responsable de ruche pendant plusieurs années, ayant tout d'abord été membre d'une Amap. L'ensemble de ces jeunes partage le souhait de parvenir à trouver une activité leur permettant de gagner leur vie tout en y trouvant du sens et un certain plaisir.

Cela étant, une partie seulement d'entre eux accompagne ce désir de la revendication d'un cadre d'emploi autre que celui du salariat. Seuls les responsables de ruche mettent en effet en avant (contrairement aux salariés de l'économie solidaire) leur rejet de la hiérarchie associé à une revendication d'autonomie dans le travail, ainsi que l'importance qu'ils accordent à une gestion libre de leur emploi du temps. À travers le régime de micro-entrepreneur, et le cumul de différents « bouts d'emploi » selon leur expression, ces jeunes responsables de ruche expérimentent ainsi de nouvelles situations de travail et d'emploi précaires et rendues possibles par leur situation sociale favorable. Toutes et tous disposent soit de l'aide effective d'un proche, soit de cette possibilité. Ces personnes n'envisagent ainsi ni le salariat associatif ni la position de responsable de ruche comme des situations pérennes mais bien comme des étapes transitoires vers une situation de travail et d'emploi jugée plus favorable que celles connues jusque-là.

Références bibliographiques

- Agrikoliansky É., Sommier I. (dir.) (2005), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute.
- Archambault E., Tchernonog V. (2012), *Repères sur les associations en France*, CPCA, mars, <http://bit.ly/2JbkRO>.
- Cottin-Marx S., Grisoni A., Roueff O. (dir.) (2015), « Qui est le patron des associations ? », dossier, *Mouvements*, n° 81, <http://mouvements.info/edito/qui-est-le-patron-des-associations-2/>.
- Darbus F. (2009), *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire (2000-2007) : contribution à la sociologie des croyances économiques*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, <http://www.theses.fr/2009EHES0114>.
- Darbus F., Hély M. (2010), « Travailler dans l'ESS : aspirations, représentations et dispositions. Une étude auprès des adhérents de l'association Ressources solidaires », *Recma*, n° 317, p. 68-86, http://www.recma.org/sites/default/files/317_068086.pdf.
- Delpal F., Hatchuel G. (2007), « La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », *Consommation et modes de vie*, n° 201, mars, <http://bit.ly/2XLH8L9>.
- Dreyfus M. (2017), *Histoire de l'économie sociale : de la Grande Guerre à nos jours*, Rennes, PUR.
- Dubuisson-Quellier S. (2009), *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Duverger T. (2016), *L'économie sociale et solidaire : une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Hély M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Puf.
- Hély M., Simonet M. (dir.) (2008), « Splendeurs et misère du travail associatif », dossier, *Les Mondes du travail*, n° 5.
- Matonti F., Poupeau F. (2004), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, p. 4-11, <https://doi.org/10.3917/arss.155.0004>.
- Observatoire national de l'économie sociale et solidaire – CNCRESS (2017), *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire – Édition 2017*, 3^e édition, Paris, Dalloz.
- Pleyers G. (dir.) (2011), *La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Paris, Desclée De Brouwer.
- Pleyers G. (2016), « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 72, n° 1, p. 107-122, <https://doi.org/10.3917/agora.072.0107>.
- Rimbert P., Crespo S. (2004), « Devenir syndicaliste ouvrier : "Journal" d'un délégué CGT de la métallurgie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, p. 34-75, <https://doi.org/10.3917/arss.155.0034>.
- Rodet D. (2013), *Une production engagée : sociologie des labels, chartes et systèmes participatifs de l'économie solidaire*, Thèse de doctorat en sociologie, Cnam, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00953303>.

- Rodet D. (2018a), « L'économie sociale et solidaire : une réalité composite issue d'histoires plurielles », *Informations sociales*, n° 199.
- Rodet D. (2018b), « Engagements militants, professionnalisés ou distanciés : les visages multiples de l'alimentation engagée », *Anthropology of Food*, <http://journals.openedition.org/aof/8261>.
- Rodet D. (2018c), « Croyances et représentations économiques des acteurs de l'ESS face à l'emploi », Présentation du projet CROYRESS (Lanciano E., Lima L., Rodet D.) au séminaire Charles Gide, Chaire ESS du Mans, 21 novembre 2018.
- Rodet D. (2019), « Construire un système agro-alimentaire alternatif : les cas des Amap et de La Ruche qui dit Oui ! », in Fouilleux E., Michel L. (dir.), *Gouverner l'alimentation. Quand les consommateurs, les citoyens et les collectivités territoriales s'en mêlent*, à paraître.
- Sawicki F., Siméant J. (2009), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, p. 97-125, <https://doi.org/10.1016/j.soctra.2008.12.006>.
- Voegtli M. (2004), « Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et Politiques*, n° 51, p. 145-158, <https://doi.org/10.7202/008877ar>.